

# FORMATION MAC SST

## SALARIÉS ET AUTRES PUBLICS

### OBJECTIFS DU MODULE

- Réactualiser les compétences du SST, selon le référentiel de la formation initiale
- Répondre aux recommandations de l'INRS et de la CARSAT

### PUBLIC

- Tout public en entreprise ayant suivi une formation initiale SST

### PRÉS- REQUIS

- Avoir déjà suivi une formation d'acteur SST

### INTERVENANT

- L'intervenant est un formateur certifié pour le dispositif indiqué et à jour de son certificat

**Ref :** RP012

**Durée:** 1 jour ( 7h00 )

**EFFECTIF :**

Minimum : 4

Maximum : 10

### **CONTACT :**

**CAP CDO PARIS IDF**

25 rue jean jacques Rousseau,  
75001 PARIS

Tél : 06 30 82 18 84

[contact@cap-cdo.fr](mailto:contact@cap-cdo.fr)

### **ACCESSIBILITÉ**

Pour une identification des besoins, merci de contacter le référent pédagogique

### **DÉLAI D'ACCÈS :**

Selon disponibilité au moment de l'inscription

### **TARIF :**

Consultez notre site internet

# FORMATION MAC SST

SALARIÉS ET AUTRES PUBLICS

## PROGRAMME DE FORMATION

**Exécuter correctement les gestes de secours destinés à :**

- Protéger la victime et les témoins.
- Alerter les secours d'urgence adaptés.
- Empêcher l'aggravation de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours spécialisés.
- Intérêt de la prévention des risques professionnels
- Les risques particuliers de l'entreprise
- Compétence du Sauveteur secouriste du Travail
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Protéger
- Recherche des risques persistants : électrisation, écrasement, incendie ou explosion, asphyxie
- Suppression du danger ou éloignement de la victime.
- Examiner
- Observation des fonctions vitales
- Reconnaissance et appréciation des signes d'une détresse vitale.
- Alerter
- Examen rapide de la victime
- Organisation des secours dans l'entreprise

# FORMATION MAC SST

## SALARIÉS ET AUTRES PUBLICS

---

- Organisation des secours publics.
- Secourir
- Constat et conduite à tenir.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Mise en situation, cas pratique
- Cette formation est organisée selon les recommandations de l'INRS et la CARSAT et fera l'objet, dans les 15 jours précédents sa date de début, d'une déclaration d'ouverture auprès de ces services
- De même, la CARSAT sera destinataire d'un procès-verbal de jury en fin d'action

## ÉVALUATION :

- Certification acteur SST sous réserve de la validation des compétences lors des épreuves certificatives d'évaluation en fin de formation.
- Le certificat acteur SST délivré au stagiaire est valable 24 mois, et fait l'objet d'un maintien et actualisation des compétences obligatoire "MAC SST"